

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix - Travail- Patrie*  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
UNIVERSITE DE DOUALA  
Institut Universitaire de Technologie

IUT

REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace- Work -Fatherland*  
MINISTRY OF HIGHER  
EDUCATION  
UNIVERSITY OF DOUALA  
University Institute of Technology

UIT

CONCOURS D'ENTREE EN 3<sup>e</sup> ANNEE – THIRD YEAR ENTRANCE EXAMINATION  
Session d'Octobre 2013 – the October 2013 Session

Fillières ( *specialty* ) : PFTT  
Epreuve de ( *paper* ) Economie

Durée ( *time* ) : 3 heures ( *hours* )

Contrebande : au cœur des réseaux

La contrebande est le commerce clandestin de marchandises prohibées ou pour lesquelles on n'a pas acquitté les droits de douane. C'est donc l'entrée, à travers des voies détournées, des marchandises dans un territoire douanier sans paiement des droits et taxes. Ces produits sont présents dans nos marchés, en ville comme en campagne. Ils ont généralement la particularité de coûter moins cher par rapport aux produits fabriqués localement par des entreprises dites citoyennes, qui supportent diverses charges liées aux impôts et taxes, au paiement des salaires, aux factures d'électricité et d'eau, etc. la liste des produits touchés par la contrebande est très longue : produits pétrolier « zoua zoua », produits laitiers, produits textiles, vins, liqueurs et autres spiritueux, cigarettes, sucre, produits électriques et électroniques, huiles végétales, stylos à bille, etc. A côté de la contrefaçon, la contrebande est la partie la plus visible du commerce illicite, qui entraîne des pertes croissantes des parts de marché par les entreprises, ainsi que la perte d'énormes ressources fiscales et douanières par l'Etat...

... En toute saison et à toute heure, on observe un important trafic de marchandises entre le Cameroun et le Nigéria. Des marchandises qui, illégalement, sortent d'un pays et qui entrent dans l'autre, au détriment du Trésor public. Il ressort du Rapport (août 2008) toujours d'actualité de la mission d'exploration de la Cellule de lutte contre le commerce illicite du GICAM, que, dans le septentrion, la longue frontière avec le Nigéria est considérée comme un facteur aggravant...

Cameroon Tribune p. 11, 12 septembre 2013

Question 1 : (3 points)

Donner la différence entre contrefaçon et contrebande.

Question 2 : (2 points)

Définir : GICAM ; marchandises prohibées.

Question 3 : (4 points)

Qu'est-ce qu'une entreprise citoyenne ? Citer 4 entreprises camerounaises citoyennes.

Question 4 : (4 points)

Quelles actions concrètes les entreprises camerounaises citoyennes doivent-elles mettre en œuvre.

Question 5 : (2 points)

Qu'est-ce que l'éthique de l'entreprise ? Et en quoi consiste-t-elle ?

Question 6 : (5 points)

Quelles sont les conséquences de la contrebande et de la contrefaçon sur l'économie camerounaise ?